

## **APRC Ain-Isère-Rhône**

### **Compte rendu de la rencontre du samedi 24 janvier 2015**

à l'**Observatoire des Armements** 187 Montée de Choulans 69005 Lyon

**Présents** : Guy Costaz, Colette et André Isemein, Michel Barbut, Michel Nebout, Marcel Chochois, Jean Desfonds, Bruno Barrillot, Paul Beaud, Marie-Chantal Cros, Marc Rochet.

**Ont donné de leurs nouvelles** : Flore Desjonquères, Jean-François Bonnet, Xavier et Éliane Huot, Gérard Briotet

En préambule de la réunion proprement dite, nous profitons de l'accueil en partageant café, galette et cidre. C'est l'occasion d'échanges à bâtons rompus qui ne sont pas les moins intéressants de la matinée.

Un petit livre va circuler entre nous : il nous a été envoyé par Annie-Flore, l'épouse de notre ami Jean-François Soffray décédé en mars 2014. Ce livre retrace l'histoire de Jean-François, ses engagements, ses combats...un souvenir qui va nous aider à continuer à parler de lui, à le faire connaître et à vivre de son héritage.

Puis nous avons entamé notre réunion en échangeant des informations sur la vie de l'APRC en général avant de revenir sur la préparation de l'AG.

#### **La vie de l'APRC :**

C'est la feuille APRC Info N° 2 de décembre 2014 qui sert de document de référence pour notre échange.

Inutile de rappeler en détail les actions menées auprès des parlementaires sauf pour dire que ces actions nous semblent être ce qu'il y a de plus positif et original en ce moment dans l'APRC.

La réunion prévue le 9 février avec deux fonctionnaires du ministère de Affaires sociales peut être une étape importante pour atteindre notre objectif qui reste la revalorisation des petites retraites et la réparation du passé pour ceux qui ont liquidé leur retraite avant 2010. La mise en place d'un « groupe de travail parlementaire », telle qu'elle a été suggérée par deux députées dans une lettre adressée à Marisol Touraine – avec le soutien de plusieurs de leurs collègues – ouvrirait enfin la possibilité d'une remise à plat du système, en vue de mettre fin aux anomalies de ce régime si particulier.

Nous sommes d'accord pour dire que nous ne devons pas diluer nos objectifs.

Malgré ce qui a été acquis et va bénéficier à ceux qui prendront leur retraite à l'avenir, malgré aussi ce qui a été remporté de haute lutte par ceux qui sont allés en justice, C'EST DUR À AVALER que tout ce qui a été acquis par quelques uns ne bénéficie pas à tous : même si nous savons que « dura lex sed lex ». L'un de nous suggère de faire appel à un juriste pour tenter de résoudre cette fichue question (de l'intangibilité notamment) !

### **Préparation de l'AG.**

1) Pour commencer, nous examinons d'abord les documents pour l'AG (réalisés avec le concours d'Isabelle Saintot et Michel Barbut) qui seront envoyés dans quelques jours aux adhérents : bulletin de participation, règles de financement, et surtout « infos pratiques »... Le plus difficile semble être de choisir quel sera le meilleur itinéraire pour rejoindre le lieu de l'AG : les vrais Lyonnais en débattent devant des Bressans et des Isérois perplexes ! Nous précisons l'organisation des transports pour acheminer à Valpré ceux qui arrivent par le train (Part-Dieu de préférence) ou par avion (Saint-Ex.). Cette organisation s'affinera lorsque Michel B., référent « transport », aura reçu les demandes des participants.

2) Nous faisons le point à l'aide de la feuille « **planning et tableau des tâches** » précisant qui fait quoi. Comme il s'agit principalement de ceux qui sont présents à la réunion nous vérifions que chacun sait ce qu'il aura à faire. Nous refaisons un récapitulatif des questions qui restent à régler.

RAPPEL : n'oublions pas le rendez-vous, l'avant-veille de l'AG, le jeudi 26 mars à 14h, ici-même

Montée de Choulans pour la mise sous enveloppes de tous les documents et la préparation du matériel.

Nous n'avons pas idée du nombre des participants à l'AG, mais les bulletins d'inscriptions devant partir ces jours-ci, nous serons bientôt fixés.

Nous savons que le nombre d'adhérents est en baisse. N'en soyons pas surpris c'est la démographie qui parle. Il semble aussi qu'il y ait un nouveau profil d'adhérent dans l'APRC, mais ceux-ci viendront-ils à l'AG ?

Il est sûr que nous sommes loin d'avoir pu communiquer avec tous les AMC qui sont concernés par la retraite Cavimac ! Mais avec nos forces actuelles peut-on s'attaquer à cette mission ?

Quoi qu'il en soit nous nous retrouverons pour une **dernière réunion de mise au point** :

**le vendredi 13 mars 2015, de 9h30 à 12h00,**  
à l'**Observatoire des Armements 187 Montée de Choulans 69005 Lyon**

Petit rappel : puisque c'est le début de l'année civile n'attendez pas pour vous mettre à jour de cotisation pour 2015. Les cotisations sont à adresser à la trésorière-adjointe :

APRC / Josiane ETCHEGARAY  
52 rue du Moulin Barbot  
64600 ANGLET tél 03 24 59 04 52

*Secrétaire M. Chochois, texte relu par M. Nebout, M. Barbut, J. Desfonds et B. Barrillot.*